

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

COMMUNE DE SÉRIGNAN

ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ «JASSE NEUVE»



DOSSIER DE CRÉATION DE ZAC

Dossier Visé en conseil municipal le 29 juin 2020
Approuvé en conseil municipal le



PIÈCE 1 : RAPPORT DE PRÉSENTATION

PIÈCE 2 : PLAN DE SITUATION

PIÈCE 3 : PLAN DE DÉLIMITATION DU PÉRIMÈTRE DE ZAC

PIÈCE 4 : RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DE L'ÉTUDE D'IMPACT

PIÈCE 5 : ÉTUDE D'IMPACT

PIÈCE 6 : RÉGIME DE LA ZAC VIS À VIS DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Maître d'ouvrage

Assistance Maîtrise d'ouvrage

Conception & Montage du Dossier

Juin 2020

Commune de Sérignan
Hôtel de ville
146, Avenue de la Plage
34410 SERIGNAN

René Vaquer
Conseil en Aménagement



naturæ
Biodiversité



Environnement - Énergies -
Développement durable



MAÎTRISE D'OUVRAGE

Commune de Sérignan

Hôtel de ville - 146, Avenue de la Plage
34 410 SÉRIGNAN

MISSIONS D'ÉTUDES ET DE CONSEILS



BETU Urbanisme - Aménagements

La Courondelle - 58 allée John Boland
34 500 BÉZIERS
Tél : 04 67 39 91 40 - Fax : 04 67 39 91 41



Woodstock Paysage

16 chemin de Niboul
31 200 Toulouse
Tél : 06 84 79 12 74



naturæ Environnement - Biodiversité

Résidence Le Saint-Marc - 15, rue Jules Vallès
34 200 SÈTE
Tél. 04 48 14 00 13



BEI Infrastructures - VRD - Hydraulique pluviale

La Courondelle - 58 allée John Boland
34 500 BÉZIERS
Tél : 04 67 39 91 40 - Fax : 04 67 39 91 41



plus de vert Environnement - Énergies - Développement durable

520 Avenue Saint Sauveur
34 980 SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIÈRE
Tél : 09 51 00 48 09

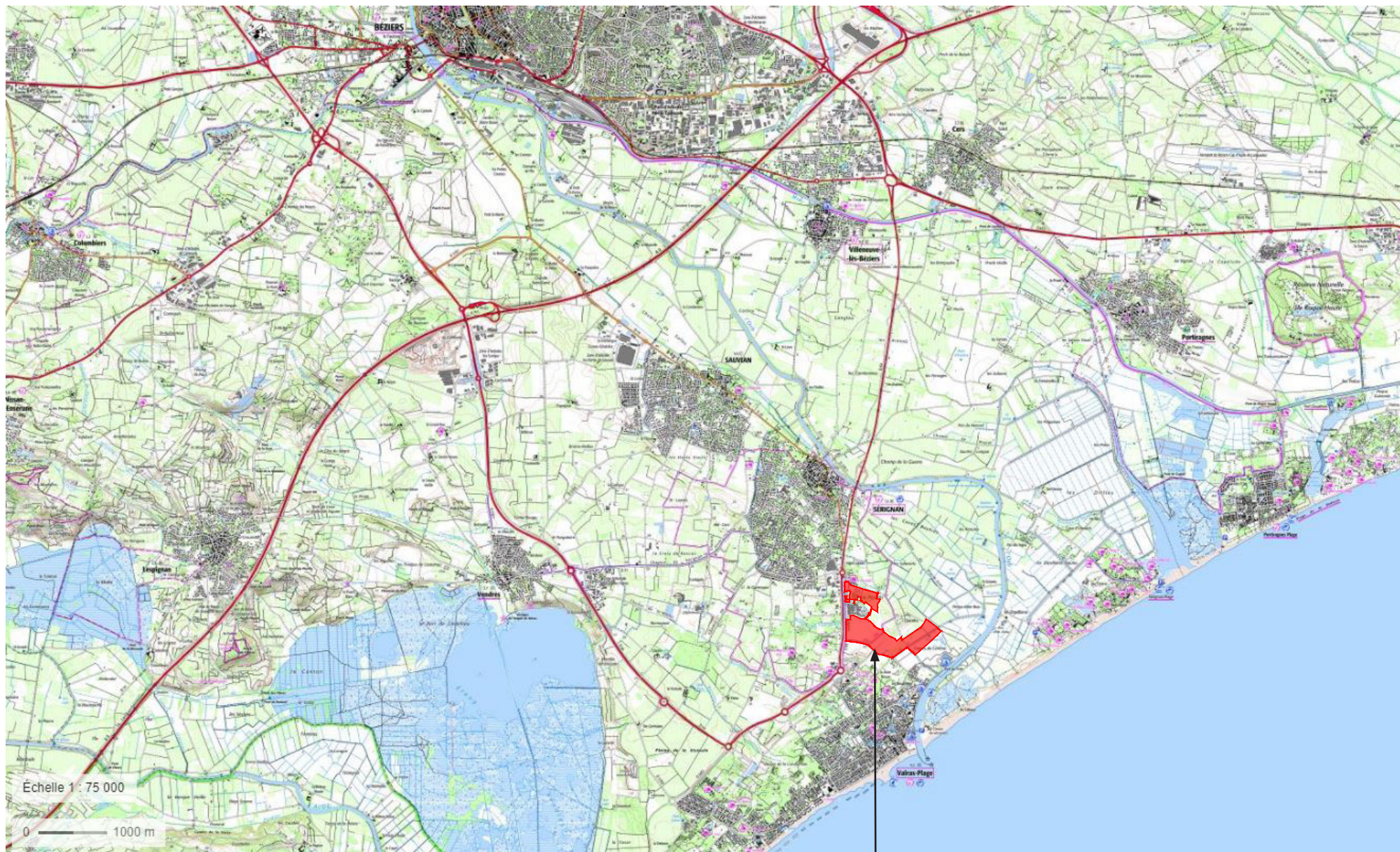
ASSISTANCE MAÎTRISE D'OUVRAGE

René Vaquer
Conseil en Aménagement

René Vaquer Conseil en aménagement

8, rue Pigeou Granier
34410 SAUVIAN

I. LA LOCALISATION AU SEIN DU BITERROIS



Périmètre de ZAC

illustration 1. La Commune de Sérignan au sein du biterrois

II. AU SEIN DE LA COMMUNE DE SÉRIGNAN



illustration 2. Localisation du projet au sein de la commune

Le secteur Jasse Neuve s'inscrit en limite sud-est de la ville, en continuité du tissu urbain.

Il s'étend sur une cinquantaine d'hectares, entre le secteur Port Béziers Méditerranée à Sérignan et la RD64. Cette voie constitue l'axe depuis lequel se réalisera la desserte du projet.

Au sein de cette emprise, environ 8,9 hectares sont des espaces réservés à une valorisation du secteur, par un travail de paysagement, de résorption du mitage et par l'aménagement d'espaces verts et sportifs. Environ 17,8 hectares sont dédiés à un quartier d'hébergement touristique et de bien-être. Les 25 hectares restant s'inscrivent dans le corridor écologique.

